

concours commun TPE-EIVP



Dans le cadre fixé le vendredi 17 avril par l'annonce du gouvernement, le concours TPE-EIVP 2020 sera composé des seules épreuves écrites. Elles se dérouleront, selon les filières, de fin juin au 10 juillet 2020.

Le concours commun TPE-EIVP organise le recrutement d'étudiants sous statut civil et fonctionnaire pour les cinq écoles suivantes :

- l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE) ;
- l'École nationale des sciences géographiques (ENSG-géomatique) ;
- L'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai (IMT Lille-Douai) ;
- l'École nationale de la météorologie (ENM) ;
- l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) (en banque de notes).

Il recrute pour ces cinq écoles sur les trois filières MP, PC, PSI.

Les épreuves écrites de ces filières sont celles du concours Mines-Ponts (CCMP), qui auront lieu du 8 au 10 juillet 2020. <https://www.concoursminesponts.fr/>. Les épreuves orales, qui sont depuis cette année celles du concours Mines Télécom (CMT), n'auront pas lieu (<https://www.concours-mines-telecom.fr/>)

Pour l'ENTPE uniquement, le concours TPE-EIVP recrute également sur les filières TSI et BCPST :

- Pour la filière TSI via les épreuves du concours commun polytechnique (CCINP). Ces épreuves auront lieu du 2 au 6 juillet 2020. <http://www.concours-commun-inp.fr/fr/index.html>
- Pour la filière BCPST via la banque d'épreuves G2E (géologie, eau et environnement). Les épreuves auront lieu du 6 au 8 juillet 2020. <http://concoursg2e.univ-lorraine.fr/>

Au total près de 9000 candidats sont inscrits pour la session 2020.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid-19, **il n'y aura aucune épreuve orale.** Malgré l'importance que revêtent ces épreuves, tant pour les candidats et leurs professeurs qui y ont consacré des efforts importants, que pour les écoles, pour lesquelles elles contribuent significativement à la qualité et à la cohérence d'ensemble du concours, les fortes contraintes d'organisation de l'ensemble des concours dans cet intervalle de temps réduit ne permettent en effet pas leur organisation cette année.

Il n'y aura donc pas de phase d'admissibilité, et le classement des candidats se fera sur la base des seules épreuves écrites. Le classement des candidats sera publié à partir du 8 août 2020.

Dans ces circonstances difficiles pour tous, les écoles et les organisateurs du concours TPE-EIVP souhaitent manifester aux candidats et à leurs familles leurs encouragements et leur soutien.

